



N° 6530
Reçue le 22.07.2022
Déclarée recevable
Président de la Chambre des Députés
(s.) Fernand Etgen
Luxembourg, le 22.07.2022

Monsieur Fernand Etgen
Président de la Chambre des Députés
Luxembourg

Luxembourg, le 22 juillet 2022

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du règlement de la Chambre des Députés, je vous prie de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de la Sécurité intérieure et à Madame la Ministre de la Justice.

Selon un article publié récemment, les statistiques de l'Office fédéral allemand de la police criminelle (BKA) montrent que des personnes de nationalité luxembourgeoise se sont fait remarquer à maintes reprises par la police en Allemagne en commettant des délits. Pour 2021, les statistiques font état de 704 délits et crimes reprochés aux Luxembourgeois. Dans 28 cas, il s'agissait de lésions corporelles graves. Par ailleurs, 206 délits liés à la drogue, 82 vols, 20 infractions à la loi sur les armes et 15 délits sexuels ont fait l'objet d'une enquête. Dans quatre cas, des Luxembourgeois ont agressé physiquement des policiers allemands.

À ce sujet, je souhaite poser les questions suivantes aux Ministres concernés :

- Quelle est l'évolution de ces chiffres au cours des cinq dernières années ? S'agit-il principalement de Luxembourgeois de passage en Allemagne ou résidant en Allemagne ?
- Pour les situations concernées, y a-t-il une prise de contact entre le BKA et les autorités luxembourgeoises ? Dans l'affirmative sous quelle forme ? Sur quelles données les informations échangées portent-elles ?
- Combien de personnes de nationalité luxembourgeoise ont été condamnées à l'étranger au cours des cinq dernières années ? Quels sont les types de peines prononcées ?
- Y a-t-il eu des transferts de détenus luxembourgeois respectivement y a-t-il eu des exécutions d'autres modalités de peines au Luxembourg suite à des condamnations à l'étranger au cours des cinq dernières années ? Dans l'affirmative, combien ?

Veuillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mon profond respect.

Dan Biancalana
Député